

Empêcher le MERS-CoV de se propager à d'autres foyers et collectivités

Le 20 juillet 2015

Cette feuille de renseignements contient des renseignements de base destinés au public. Elle ne doit en aucun cas remplacer les conseils, diagnostics ou traitements médicaux. Il convient de toujours consulter un(e) professionnel(le) de la santé lorsqu'on a des inquiétudes au sujet de son état de santé ou avant de modifier son alimentation, son mode de vie ou un traitement.

Le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) est un nouveau virus. Certaines personnes ne sont que légèrement malades lorsqu'elles sont infectées par ce virus tandis que d'autres peuvent devenir très malades. Les personnes âgées et les personnes atteintes d'une maladie de longue durée ou chronique sont souvent très malades et peuvent même mourir lorsqu'elles sont infectées par le MERS-CoV. Habituellement, les personnes infectées par le virus ont une toux et de la fièvre et certaines personnes peuvent avoir besoin d'être hospitalisées.

Il est important que vous lisiez et compreniez cette feuille de renseignements si :

- votre fournisseur de soins de santé vous fait subir un test de dépistage du MERS-CoV ou si vous êtes infecté par le MERS-CoV et que vous n'avez pas besoin d'être hospitalisé;
- vous vivez avec une personne qui a subi un test de dépistage du MERS-CoV ou une personne qui est infectée par le MERS-CoV.

Parce que le MERS-CoV est un nouveau virus, la façon exacte dont il se propage n'est pas bien comprise. On croit qu'il se propage lorsqu'une personne infectée par le MERS-CoV tousse. Le MERS-CoV est propagé par des personnes malades à d'autres personnes avec lesquelles elles sont en contact étroit. Un contact étroit se produit lors de la prestation de soins ou lorsque l'on vit avec quelqu'un. Le MERS-CoV s'est aussi propagé dans les hôpitaux parmi les personnes qui ont un contact étroit et lorsque des mesures appropriées n'ont pas été prises. Il est important de prendre des mesures afin d'éviter que le virus ne se propage à d'autres personnes.

Pour les personnes qui sont ou peuvent être infectées par le MERS-CoV

Il y a un certain nombre de choses que vous pouvez faire pour éviter que les personnes qui vous entourent ne contractent le virus.

- Suivez les conseils qui vous ont été donnés par votre fournisseur de soins de santé. Si vous avez des questions au sujet de ses conseils, demandez-lui des précisions et assurez-vous que vous avez les renseignements dont vous avez besoin, y compris les coordonnées de votre bureau de santé publique.
- Restez à la maison. N'utilisez pas les transports en commun ou les taxis. N'allez pas au travail, à l'école ou dans d'autres lieux publics.
- Chez vous, installez-vous autant que possible dans une pièce séparée des autres personnes et utilisez une salle de bains distincte, si cela est possible. Assurez-vous que les pièces partagées soient bien ventilées (p. ex., la cuisine, les salles de bains). Si cela est possible, gardez ouvertes les fenêtres de ces pièces.

- Couvrez votre toux et les éternuements. Ayez des papiers-mouchoirs afin d'être en mesure de couvrir votre toux, vos éternuements ou pour essuyer votre nez ou vous moucher. Si vous n'avez pas de papiers-mouchoirs, couvrez votre bouche et votre nez avec votre manche ou le coude, mais pas avec vos mains. Placez les papiers-mouchoirs utilisés dans une poubelle munie d'un sac en plastique et lavez-vous immédiatement les mains à l'eau et au savon. Lorsque vous videz la poubelle, essayez de ne pas toucher aux papiers-mouchoirs utilisés.
- Lavez-vous souvent les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 secondes. Séchez vos mains avec une serviette en papier ou avec votre propre serviette en tissu que vous ne partagez pas. Vous pouvez utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool si de l'eau et du savon ne sont pas disponibles et si vos mains ne sont pas visiblement sales.
- Limitez le nombre de visiteurs à votre domicile. N'accueillez que les personnes que vous devez voir et veillez à ce que les visites soient de courte durée.
- Lorsque vous êtes dans une pièce avec d'autres personnes, maintenez une distance de deux mètres des autres et portez un masque qui couvre le nez et la bouche. Si vous ne pouvez porter un masque, les personnes qui se trouvent dans la même pièce que vous devraient porter un masque.
- Si vous devez quitter votre maison afin de consulter un fournisseur de soins de santé, portez un masque qui couvre le nez et la bouche lorsque vous êtes à moins de deux mètres d'autres personnes.
- Dites à tous les fournisseurs de soins de santé que vous avez fait l'objet d'un test de dépistage du MERS-CoV ou que vous êtes infecté par le MERS-CoV. Si vous devez prendre une ambulance, vous devez aussi le dire aux ambulanciers. Cela permettra aux fournisseurs de soins de santé de prendre des mesures afin d'éviter qu'eux et d'autres ne soient infectés par le MERS-CoV.

Pour les personnes qui vivent avec une personne qui est ou peut être infectée par le MERS-CoV

Il y a un certain nombre de choses que les personnes qui vivent avec une personne qui est ou peut être infectée par le MERS-CoV peuvent faire pour se protéger et protéger les autres.

- Accueillez chez vous uniquement les personnes qui sont essentielles à la prestation des soins :
 - Les personnes qui ne fournissent pas de soins à la personne qui a subi un test de dépistage du MERS-CoV ou qui est infectée par le MERS-CoV devraient vivre à un autre endroit. Si cela est impossible, elles devraient rester dans une autre pièce ou être séparées le plus possible de la personne infectée ou susceptible de l'être.
 - Gardez les personnes âgées et les personnes atteintes d'une maladie de longue durée ou chronique loin de la personne infectée ou susceptible de l'être (p. ex., les personnes qui souffrent de diabète ou de problèmes cardiaques, pulmonaires ou rénaux). Ces personnes peuvent devenir très malades si elles sont infectées par le MERS-CoV. Pour obtenir plus de renseignements sur les personnes à domicile qui peuvent être à risque élevé, veuillez communiquer avec votre bureau de santé publique.
- Portez un masque et des gants lorsque vous touchez au sang ou aux liquides organiques de la personne. Les liquides organiques comprennent la sueur, la salive, les vomissures, l'urine et la diarrhée.
- Enlevez les gants et le masque immédiatement après avoir fourni des soins et jetez-les à la poubelle. Enlevez d'abord les gants et lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon avant de retirer votre masque. Lavez-vous les mains encore une fois avec de l'eau et du savon avant de toucher votre visage ou de faire autre chose.
- Ne partagez pas les plats, les verres, les tasses, les ustensiles, les cigarettes, les serviettes, les draps ou tout autre article avec la personne. Après leur utilisation, ces articles doivent être lavés à l'eau chaude avec du savon ou du détergent. Aucun savon spécial n'est nécessaire.
- Chez vous, nettoyez tous les jours les endroits qui sont beaucoup touchés en utilisant des nettoyants ménagers ordinaires. Nettoyez plus souvent les articles qui se salissent, y compris les toilettes, les poignées des robinets de l'évier, les poignées de porte et les tables de chevet.

- Laver soigneusement la lessive. Il n'est pas nécessaire de séparer les vêtements d'une personne qui fait l'objet d'un test de dépistage du MERS-CoV ou qui est infectée par le MERS-CoV du reste du linge de maison, mais vous devez porter des gants lorsque vous manipulez ces vêtements et articles souillés. Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon immédiatement après avoir enlevé les gants.
- Les choses que vous utilisez pour soigner la personne peuvent être jetées dans les bacs à ordures. Lorsque vous videz les poubelles, évitez de toucher aux papiers-mouchoirs utilisés ou portez un équipement de protection, comme des gants et un masque. Le fait de placer un sac en plastique dans la poubelle permet d'éliminer les déchets plus facilement et de façon plus sécuritaire. Après avoir vidé la poubelle, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon.

Si vous vous occupez d'une personne infectée par le MERS-CoV ou si vous vivez avec elle, vous êtes considéré comme un « contact étroit avec une personne atteinte de MERS-CoV ». Votre bureau de santé publique local vous donnera des instructions spéciales sur la façon de surveiller votre propre santé, ce que vous devrez faire si vous commencez à vous sentir malade et la façon de communiquer avec le bureau. Assurez-vous de dire aux fournisseurs de soins de santé que vous êtes un contact étroit d'une personne atteinte de MERS-CoV.

Pour obtenir plus de renseignements

Pour vous aider à vous rétablir le plus rapidement possible, suivez les conseils qui vous sont donnés par votre fournisseur de soins de santé et le bureau de santé publique. Si vous ou d'autres personnes dans votre domicile ne pouvez suivre ces conseils, discutez-en avec votre fournisseur de soins de santé et votre bureau de santé publique local. Par exemple, si vous n'avez pas de masques et de gants, parlez-en à votre bureau de santé publique local afin de savoir où vous pouvez vous procurer ces articles.

Si vous avez des questions, ou si vous commencez à vous sentir malade, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé ou votre bureau de santé publique. Vous pouvez trouver votre bureau de santé publique local en communiquant avec Service Ontario, au 1 866 532-3161 ou en utilisant l'outil conçu par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée afin de localiser votre bureau de santé publique à www.phdapps.health.gov.on.ca/PHUlocator.